

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2020
CONVOCATION DU 02 JUIN 2020

I) INDEMNITES :

Monsieur le Maire fait part des délégations confiées aux quatre adjoints :

Patricia DEGRAVE :

- Affaires sociales, personnes âgées service à la personne
- Cadre de vie : aménagement espace vert, fleurissement
- Délégué titulaire aux affaires scolaires
- Personnel communal
- Gestion des bâtiments communaux (suppléant de Fredy)
- Gestion du cimetière (suppléant de Fredy)

Fabienne RIVELON :

- Gestion de la salle polyvalente (Titulaire)
- Organisation des fêtes et cérémonies

Fredy CARPENTIER :

- Gestion des bâtiments communaux
- Gestion du cimetière
- Responsable du matériel des services techniques
- Gestion de la salle polyvalente (Suppléant de Fabienne)

Michel MARLES :

- Urbanisme
- Sport et Jeunesse
- Délégué suppléant (Patricia) aux affaires scolaires

Monsieur le Maire informe l'assemblée du taux de l'indice brut terminal de la fonction publique auquel chaque adjoint peut prétendre, celui-ci est fonction du nombre d'habitants de la commune. Ainsi, le taux pour une commune dont le nombre d'habitants est compris entre 500 et 999 est de 10,7 %.

Monsieur le Maire propose d'appliquer ce taux.

POUR : 15 UNANIMITE

II) DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS INTERNES :

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'absence de la commission des finances depuis deux mandats, le budget se construisant lors des conseils municipaux.

Monsieur le Maire énumère les commissions, puis chaque élu s'inscrit dans la ou les commissions de son choix.

- Commission d'Appel d'Offres :

- TITULAIRES : Rémy AMMEUX – Aline MARQUANT – Jonathan RAMOS

- SUPPLEANTS : Fabienne RIVELON – Benjamin LECOCQ – Marie-Laure KOWALK

- Commission Travaux – Voirie – Cimetière :

Fredy CARPENTIER – Patricia DEGRAVE – Stéphane SOUFFLET – Guillaume THOREL

- Commission communale activités extrascolaires et sportives :

Christelle MANTEL – Maryvonne DUFOUR

- Commission Communale des Impôts Directs :

DEGRAVE Patricia - CLIPET Albert - CREPIN Alain - WALLE Hubert (domicilié hors commune) - LECOCQ Benjamin - CHARTREZ Jean - BREMEERSCH Cécile - LICHTVOET Jean-Michel - HUMETZ Gérard - GUILBERT Yves - GUILBERT Isabelle - STERIN Guillaume

(domicilié hors commune) - DEBOMY Yves - PRUDHOMME Caroline - MASSET Claude (domicilié hors commune) - SOURDON Pascal - BOUTOILLE Eric - DELABIT Mélissa - RAMOS Jonathan - TISON Eric - SAISON Philippe - KOWALK Marie-Laure - LEVERT ALINE - MANTEL Christelle

POUR : 15 UNANIMITE

III) FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'Article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal. Il précise que le nombre ne peut être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire. Monsieur le Maire propose de maintenir l'effectif à 14 membres.

POUR : 15 UNANIMITE

IV) DESIGNATION DES MEMBRES ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Sont élus au Conseil d'Administration du CCAS :

Patricia DEGRAVE – Fabienne RIVELON – Fredy CARPENTIER – Marie-Laure KOWALK – Michel MARLES – Guillaume THOREL – Jonathan RAMOS

POUR : 15 UNANIMITE

V) TAUX DES TAXES LOCALES :

M. le Maire rappelle les taux de l'année 2019 : taxe sur le foncier bâti : 18,07 % ; taxe sur le foncier non bâti : 40, 21 %. Suite à la suppression de la taxe d'habitation, les collectivités locales n'ont plus à délibérer sur ce taux, la compensation sera calculée sur le taux de 2019 (15,26 %). Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux pour 2020.

POUR : 15 UNANIMITE

VI) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Nom de l'association	Budget 2019	Proposition 2020	Vote 2020
Amicale des donneurs de sang	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Amicale St Hubert	200,00 €	200,00 €	200,00 €
L'institut Pasteur	16,00 €	16,00 €	16,00 €
Le Souvenir Français	39,00 €	39,00 €	39,00 €
Le club du sourire	183,00 €	0	0
Education Populaire St Joseph	183,00 €	183,00 €	183,00 €
Le monde combattant	183,00 €	0	0
La Renaissance	2 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
L'entente fléchinoise	183,00 €	183,00 €	183,00 €
D.D.E.N.	54,00 €	54,00 €	54,00 €
Le club musical	1 500,00 €	1500,00 €	1500,00 €
Le comité d'animation	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
A.D.E.P. Aire/la Lys	77,00 €	77,00 €	77,00 €

Coopérative scolaire école de la Lacquette	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Ecole de musique	300,00 €	300,00 €	1 000 € *
Association Barba'gazouille	500,00 €	0	0 **
La plume d'Or	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Autres Organismes	414,00 €	414,00 €	414,00 €
TOTAL (article 6574)	8 532,00 €	6 666,00 €	6 666,00 €
CCAS	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL (article 657362)	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

* Une subvention exceptionnelle de 700 € est octroyée pour financer partiellement l'acquisition d'un instrument de musique (Tuba SIB 4 Pistons)

** Pas de subvention pour 2020 : la subvention octroyée en 2019 était une subvention d'aide au démarrage. De plus, le conseil municipal estime avoir fait un effort sur le loyer

POUR : 15 UNANIMITE

Les conditions d'octroi du colis et repas des aînés sont évoquées. Pour Mme DUFOUR et M. MARLES, on ne devrait pas bénéficier et du colis et du repas, c'est soit l'un ou l'autre. M. le Maire rappelle que l'âge pour bénéficier du repas a été reculé à 62 ans et celui du colis à 65 ans. Ces questions pourront être évoquées lors du prochain conseil d'administration du CCAS.

VII) INVESTISSEMENT :

Monsieur le Maire présente en détail les prévisions en investissement pour cette année.

Le projet d'aménagement des parkings aux abords de la salle polyvalente et de la résidence des Saules sera présenté prochainement pour les nouveaux membres du conseil municipal.

L'acquisition du terrain du département Chaussée Brunehaut va servir à stocker du matériel et des matériaux du service technique et à accueillir un chenil pour les animaux errants retrouvés notamment en dehors des heures d'accueil du refuge de Béthune.

Monsieur le Maire fait remarquer que le remboursement du capital emprunté est moindre pour la commune.

		Libellé	Report (BP)	Propositions (BP)	Report (BP) + Propositions (BP)
DEPENSES					
10004		PANNEAUX ROUTIERS DE SECURITE			
	21578	MATERIEL DE VOIRIE (Panneaux voisins vigilants)	1 000,00		1 000,00
TOTAL		Opération 10004	1 000,00		1 000,00
11		ECOLE MATERNELLE DE LA LACQUETTE			
	21318	Autres bâtiments publics (Préau)		7 000,00	7 000,00
TOTAL		Opération 11		7 000,00	7 000,00
12		ACHAT TERRAIN			
	2115	Achat terrain bâti	179 684,00	23 000,00	202 684,00
TOTAL		Opération 12	179 684,00	23 000,00	202 684,00
17		CIMETIERE			
	2116	Cimetière (caveaux cinéraires)		3 650,00	3 650,00
TOTAL		Opération 17		3 650,00	3 650,00
32		RESTAURANT SCOLAIRE			
	2158	AUTRES ACHATS (pompe à chaleur)	24 517,00	2 580,00	27 097,00
TOTAL		Opération 32	24 517,00	2 580,00	27 097,00
45		PARKING SALLE POLYVALENTE			
	2312	Aménagement terrains (aménagement parking côté terre rouge – provision)		292 348,21	292 348,21
TOTAL		Opération 45		292 348,21	292 348,21
54		TERRAIN CHAUSSEE BRUNEHAUT			

	2128	Autre agencements et aménagements de terrains (aménagement dépôt chaussée brunehaut)		15 000,00	15 000,00
TOTAL		Opération 45		15 000,00	15 000,00
ONA		OPERATIONS NON AFFECTEES			
	165	DEPOTS-CAUTIONNEMENTS (Remboursement cautions)	80,00	300,00	380,00
TOTAL		Opération ONA	80,00	300,00	380,00
OPFI		OPERATIONS FINANCIERES			
	001	DEFICIT INVESTI REPORTE		32 435,34	32 435,34
	1641	EMPRUNTS EN EURO		36 800,00	36 800,00
TOTAL		Opération OPFI		69 235,34	69 235,34
TOTAL		DÉPENSES	205 281,00	413 113,55	618 394,55
RECETTES			Report (BP)	Propositions (BP)	Report (BP) + Propositions (BP)
12		ACHAT TERRAIN			
	2115	Terrains bâtis		158 014,00	158 014,00
TOTAL		Opération 12		158 014,00	158 014,00
16		BIBLIOTHEQUE			
	1323	Subvention département (Remplacement matériel informatique)		219,00	219,00
TOTAL		Opération 16		219,00	219,00
32		RESTAURANT SCOLAIRE			
	1388	Autres subventions (fonds européen pompe chaleur)		15 000,00	15 000,00
TOTAL		Opération 16		15 000,00	15 000,00
45		PARKING SALLE POLYVALENTE			
	1323	Subvention département		89 000,00	89 000,00
				89 000,00	89 000,00
ONA		OPERATIONS NON AFFECTEES			
	10222	F.C.T.V.A		10 000,00	10 000,00
	10226	Taxe d'aménagement		337,00	337,00
	281531	Réseau d'adduction d'eau (Amortissement réseau eau route de Blessy)		1 993,00	1 993,00
TOTAL		Opération ONA		12 330,00	12 330,00
OPFI		OPERATIONS FINANCIERES			
	021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT		106 115,21	106 115,21
	1068	EXCED FONCT CAPITALISE		237 716,34	237 716,34
TOTAL		Opération OPFI		343 831,55	343 831,55
TOTAL		RECETTES		618 394,55	618 394,55

VIII) SUBVENTION DEPARTEMENTALE AU TITRE DU FARDA :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans sa réunion du 02 mars 2020, la commission permanente du Conseil départemental a décidé d'octroyer à la commune d'ESTREE-BLANCHE une subvention pour l'aménagement des espaces publics aux abords de la résidence des saules

- Montant HT du projet : 465 860 €
- Travaux éligibles : 212 256 €
- Taux de subvention : 35 %
- Montant de la subvention départementale : 74 290 €

Monsieur le Maire propose d'accepter cette subvention.

POUR : 15 UNANIMITE

IX) QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire fait part de son ras-le bol concernant le nombre de poubelles qui restent en permanence dehors. Il demande au conseil municipal quelles solutions pour enrayer ce phénomène. Mme DEGRAVE va contacter la mairie de St Venant qui semble-t-il a mis en place un dispositif pour empêcher cette situation.
- Monsieur le Maire demande au conseil municipal si une seconde distribution de masques est nécessaire vu les masques et gants retrouvés au sol et le peu de monde qui en porte. M. RAMOS

propose d'éditer un bulletin pour sensibiliser les habitants. Monsieur le Maire répond que les bulletins sont très peu lus. L'installation d'un panneau d'informations lumineux est évoquée.

- Monsieur le Maire demande un élu pour piloter le site internet avec Sonia Vêtu. M. THOREL se propose.

- Monsieur le Maire fait part du loto organisé par l'association Chiens handicaps. Il demande l'avis du conseil quant à la mise à disposition de la salle au vu du contexte. Mme RIVELON met en garde M. le Maire sur le sérieux de l'association et les responsabilités qui peuvent lui incomber, la Présidente n'ayant pas été claire dans ses propos s'agissant des déclarations effectuées auprès de la Préfecture. Un contact va être pris avec la sous-préfecture pour s'assurer de la législation. En cas de mise à disposition de la salle, une attestation d'assurance va être réclamée, un contrat à titre gracieux va être effectué avec une annexe engageant l'association à faire respecter les gestes barrières.

- Monsieur le Maire évoque le problème de stationnement des véhicules rue de l'église qui obstruent le trottoir, obligeant les piétons à emprunter la chaussée. De nombreuses fois M. le Maire a mis en garde les personnes, malgré cela la situation perdure. M. le Maire va se rapprocher de la gendarmerie et du Département pour trouver une solution.

- Une requête a été portée au tribunal administratif par un ancien agent communal contre la commune. L'agent qui a été licencié pour inaptitude absolue à toutes fonctions en 2016, réclame une allocation de retour à l'emploi. L'assurance de la commune couvre les honoraires de l'avocat à hauteur de 2 000 € en première juridiction. Les honoraires hors déplacement d'avocat s'élèvent à 1 920 €.

- Monsieur le Maire fait part de l'assemblée générale de la Renaissance qui aura lieu le 13 juin à 18 h. En tant qu'adjoint délégué aux sports, M. MARLES accompagnera M. le Maire.

- Monsieur le Maire fait part des remerciements de la famille de M. FIEVET pour la gerbe de la municipalité.

- Mme DUFOUR fait part des questions suivantes reçues par un administré :

- le nombre d'employé communaux. Mme DEGRAVE répond qu'il y a deux agents à la mairie, deux au service technique, trois à l'école dont un apprenti et un au restaurant scolaire soit 8 agents.

- la liste des artisans de la commune et leurs spécificités. Les artisans, commerçants et professions libérales sont répertoriés sur le site de la commune. Mme DEGRAVE ajoute qu'un fascicule reprenant toutes ces informations a été élaboré il y a quelques temps par la communauté de communes et qu'un plan de la commune reprenant également ces informations doit être installé sur la place par la communauté d'agglomération. Une page dans le bulletin municipal sera ajoutée.

- pourquoi Estrée-Blanche n'est jamais dans l'Echo de la lys ? M. le Maire s'étonne, il y a encore une quinzaine de jours, on parlait de la commune et de la démolition du site unéal.

- Mme RIVELON demande la date du premier conseil d'administration du CCAS. M. le Maire répond qu'un appel à candidature des membres nommés va être publié demain et ce pendant quinze jours. A cette issue, les membres retenus seront nommés et le conseil d'administration pourra se réunir.

- Mme RIVELON rappelle que les élus du Conseil Municipal sont membres d'offices du comité d'animation. Le vote d'un nouveau bureau ayant lieu prochainement, les bonnes volontés sont invitées à se rapprocher d'un membre du bureau pour se faire connaître. Le comité a besoin de main d'œuvre.

- Mme DUFOUR demande si le fait d'avoir un adjoint en plus ne va-t-il pas amputer sur une autre dépense. M. Le Maire répond par l'affirmative d'autant que les indemnités ont été revalorisées mais c'est nécessaire pour une meilleure répartition des tâches.

- La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 22 juin à 20 heures.

Aucune autre question ni remarque n'étant formulées la séance est levée.